

APPLICATEUR ASPHALTE / ASPHALTEUR

Fiche FAST n° **05-07-14** | (14/05/2014)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Cette fiche traite de l'application d'asphalte

Réalisée en collaboration avec Monsieur BOBEAU Lionel Directeur QPE délégué Eurovia Rhône Alpes

L'application d'enduits superficiels et d'enrobés coulés à froid (E.C.F.) et l'application d'enrobés font l'objet de fiches spécifiques.

Définition: L'asphalteur est un ouvrier qui applique de l'asphalte pour:

- des travaux routiers: chaussées, trottoirs, parkings, places publiques, aires de jeux, des parcs et jardins...
- des travaux d'étanchéité: toitures terrasses, ouvrages d'arts...
- des ouvrages spécifiques: sols sportifs, quais de gares ou de stations de métro...

L'asphalte naturel est une roche (calcaire ou grès) imprégnée en profondeur de bitume (environ 9%). Sa production étant trop faible pour couvrir les besoins, on utilise surtout de l'asphalte artificiel, reconstitué à partir de bitume (7 à 14%) de granulats et de poudre minérale (filler ou fines).

L'asphalte artificiel peut contenir, parfois, de la poudre d'asphalte naturel.

L'asphalte est un matériau souple et très compact, dit « fermé » car ne comportant pas ou peu de vide.

L'asphalte traditionnel est appliqué à une température inférieure à 200°C depuis 2010 à la suite du règlement REACH; l'asphalte basse calorie à une température inférieure à 160°C.

L'asphalte est appliqué soit manuellement (étanchéité, trottoirs, quais..., soit mécaniquement (routes...) à l'aide d'un finisseur à asphalte.

La fabrication de l'asphalte se fait dans des centrales d'asphalte de type continu (malaxeur rapide), discontinu (pétrins fixes, mobiles) ou mixte (poste d'enrobage et pétrins fixes).

Le matériau peut-être, également, recyclé après être concassé, refondu et réutilisé dans une certaine proportion pour la fabrication d'asphalte neuf.

Le transport de l'asphalte se fait par des camions malaxeurs.

Afin d'assurer le relais entre le camion malaxeur et le lieu d'application de l'asphalte, plusieurs types d'engins sont utilisés:

- les dumpers malaxeurs d'une capacité de l'ordre de 500 kg à 2 tonnes possédant un arbre de malaxage vertical et une cuve calorifugée (ils sont principalement chauffés au gaz).
- les brouettes à asphalte: pour les chantiers de plus petite importance et où l'accès des dumpers est impossible; elles ont une contenance de 50 à 60 litres.

Application manuelle:

- actuellement c'est une pose monocouche qui est la plus utilisée; après la mise en place d'un papier kraft, d'un voile de verre, ou d'un écran composite entre le support et le revêtement (pour éviter le « cloquage » de l'asphalte lié à l'évaporation de l'eau du support), l'aide asphalteur approvisionne l'applicateur (asphalteur) depuis le camion malaxeur à l'aide de seaux en bois (15kgs plein) ou de brouettes à asphalte (charge: 100kgs); l'applicateur, accroupi au sol, étale sur une épaisseur de quelques centimètres avec une palette en bois (batte à asphalte) de longueur variable, l'asphalte chaud aux environ de 185°C; puis de la poudre de silice est ensuite saupoudrée sur le revêtement pour éviter qu'il ne soit glissant.
- Les palettes d'application et les seaux sont, ensuite, nettoyés à l'aide de riflards (raclettes) en bois ou métalliques (et non avec du fuel) pour les débarrasser des résidus d'asphalte refroidi.
- pour les travaux d'étanchéité, de toitures terrasses, notamment, des pains d'asphalte (ou de bitume) sont chauffés dans un fondoir, transportés à l'aide de seaux puis appliqués selon la même technique.

Application mécanique: Elle est réservée aux applications routières et se fait à l'aide d'un finisseur à asphalte soit avec des petits dumpers automoteurs dotés de systèmes de malaxages et d'une chauffe régulée.

Exigences

- Travail en coactivité
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite: engins, PL
- Contrainte Temps Intervention
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne : Contrainte physique : forte
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte posturale: penché en avant, accroupi
- Esprit Sécurité
- Grand Déplacement : Découché
- Horaire de travail :travail posté ; 3x8h, 2x8h ; travail de Nuit > 270 h/an ; Astreinte ; Heure Supplémentaire ; Dépassement Horaire : Horaire de travail: travail nuit > 270h/an, journée

continue, heures supplémentaires

- Intempérie (Température extrême chaleur) (Température extrême froid) : Intempérie
- Mobilité physique
- Multiplicité Lieux Travail
- Port EPI indispensable
- Température extrême : canicule
- Travail Proximité Voies Circulées
- Travail en Equipe
- Travail Galerie/Tunnel
- Travail Pour Entreprise Utilisatrice
- Vision adaptée au poste : champ visuel, appréciation des distances

Accident du travail

- Agression Agent Chimique : Agression par agent chimique: projection, inhalation, contact
- Agression Agent Thermique : Agression par agent thermique: chaleur (asphalte)
- Chute Hauteur : Chute de hauteur : toiture-terrasse
- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute de plain-pied
- Emploi de machine dangereuse : scie à sol (découpe de chaussée)
- Explosion
- Incendie: feu de véhicule : Incendie
- Port manuel de charge :
- Projection particulaire
- Renversement d'engin : fausse manoeuvre
- Renversement par engin/véhicule : Renversement par engin ou véhicule: chantier, voie circulée
- Risque routier : Déplacements sur différents sites : Risque routier
- Travaux rayonnement non ionisant : (UV) soleil

Nuisances

- Bitumes et travaux routiers : Bitume: Le bitume n'est pas classé C.M.R. par l'Union Européenne. Le bitume n'est pas classé cancérigène pour l'homme par le C.I.R.C. (groupe3). Les travaux d'enrobés avec du bitume de distillation directe sont classés en 2B (cancérigène possible) depuis le 18 Octobre 2011. - Voir la fiche
- Bruit : engins - Voir la fiche
- Gaz combustion/échappement : particules diesel
- Hydrocarbures aromatiques polycycliques : (HAP) : dans les produits bitumineux, les concentrations en HAP particuliers et gazeux sont 1000 à 10000 fois plus faibles que dans les goudrons: cf rapport d'expertise collective A.N.S.E.S. Septembre 2013

- Hypersollicitation des membres :
- Manutention manuelle charge
- Silice : Poussière minérale silice cristalline : saupoudrage de quartz après application d'asphalte (trottoir) - Voir la fiche
- Rayonnement non ionisant ultraviolet : Rayonnement non ionisant: rayonnement optique naturel (UV) soleil - Voir la fiche
- Chaleur (Travail à la chaleur) : Température extrême : canicule - Voir la fiche
- Travail à haute température
- Vibrations corps entier : si application mécanisée - Voir la fiche

Maladies professionnelles

- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57] "Tableau MP INRS
- Lésions chroniques du ménisque à caractère dégénératif [79] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par les vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier [97] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille [25] "Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles